



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**30 MARS 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-123**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni Salle du Conseil , sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Anais SABATINI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S)** : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD , Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Edouard GEBHART , Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL , Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON , Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT , Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Georges PUIG , Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Laurence PIGNIER , Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT , Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT , Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Jean-Luc ANTONIAZZI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY , Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT , Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI , Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE , Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sébastien MENARD

=====

**Ressources Humaines - Poursuite du dispositif du Service Civique au sein de la Collectivité**

M. François DUSSAUBAT expose :

Mes chers collègues,

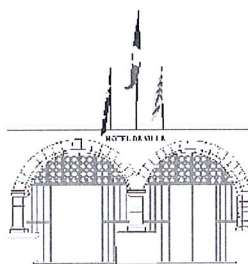
Par délibération en date du 12 novembre 2020, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales pour l'accueil de volontaires dans le cadre du dispositif du Service Civique.

Par courrier en date du 19 novembre 2020, Monsieur le préfet des Pyrénées- Orientales informait M. le Maire de l'octroi d'un agrément pour une durée de 3 ans au titre de l'engagement de Service Civique.

Le délai accordé pour cet agrément prend fin en décembre 2023.

Cette première mission a démontré un double intérêt à l'expérience, celui de répondre à un besoin d'accompagnement de proximité en soutien à la scolarité, mais aussi la possibilité de permettre à des étudiants de bénéficier de ressources financières.

Afin de poursuivre l'action et d'envisager de l'ouvrir à d'autres domaines de missions d'intérêt général possibles au sein de la collectivité, il est nécessaire d'anticiper le renouvellement de cet agrément au plus tôt.



Certains services ont d'ores et déjà proposé d'ouvrir de nouvelles missions qui pourront compléter l'offre actuelle.

Les perspectives de missions proposées :

### **Mission 1 : Reconduction de l'opération « SOS soutien scolaire » - 12 volontaires**

Cette mission, placée sous la responsabilité de la Direction Jeunesse serait reconduite sur un modèle similaire à l'organisation déjà présentée en actualisant les objectifs précédemment définis.

### **Mission 2 : Soutien et accompagnement de la Vie Etudiante - 1 volontaire**

Cette mission sera placée sous la responsabilité de la Direction Jeunesse, service Vie étudiante et insertion professionnelle.

Dans le cadre de ses objectifs, ce service est amené à réfléchir à la mise en place d'actions visant à accompagner et répondre aux besoins.

Le volontaire aura pour missions :

- La prise en charge et l'organisation d'un recueil de données afin de produire un diagnostic des besoins
- La préparation d'outils de communication

### **Mission 3 : Ambassadeur/trice du Festival de Musique Sacrée/développement culturel territorial/médiation numérique – 1 volontaire**

Placé sous l'autorité du Directeur de la culture et de la responsabilité directe de la Directrice du festival, en lien avec la coordinatrice administrative et la chargée de communication et de production, l'ambassadeur ou l'ambassadrice participera au développement culturel via le numérique et à la mise en œuvre du plan médiation/action culturelle.

Les missions :

- Proposer et mettre en œuvre un plan d'action pour accéder à de nouveaux publics via le numérique : conception d'outils numériques liés aux manifestations dédiées à la médiation/action culturelle ; conception de supports numériques adaptés à la recherche de publics spécifiques ciblés / diffusion des informations / suivi et évaluation du plan et des retombées en terme de publics.
- Etre un collaborateur actif dans la mise en œuvre du plan médiation/action culturelle en amont et pendant le festival : rencontres avec les publics, coordination.
  - Apporter un appui à l'organisation de la logistique et de la production artistique pendant le festival.

### **Mission 4 : La Boutique TROC – 1 volontaire**

Cette mission sera placée sous la gestion de la Direction de la Cohésion Citoyenne, Service des Maisons de Quartier.

Les Maisons de quartier Mailloles et des Baléares œuvrent pour des actions citoyennes de solidarité et de développement durable. L'objectif précis du projet "Boutique Troc" est la création d'un espace et d'un outil de développement durable, attractif au sein du quartier Mailloles et du quartier Saint-Martin, attirant toutes les tranches de la population (toutes classes, tous les âges, des zones populaires, pavillonnaires, les habitants du territoire au sens large) et rayonnant sur l'ensemble du territoire Sud de Perpignan.

Dans le cadre de sa mission et en soutien à l'équipe des agents du service et des bénévoles en charge de l'opération, le volontaire aura pour missions :

- Le lancement et la promotion des actions de la Boutique.
- Réfléchir sur des supports de communication et organiser leur diffusion,
- Agir sur la sensibilisation de la population à de nouveaux comportements écoresponsables.

#### **Mission 5 : Action contre la fracture numérique - 1 volontaire**

Cette mission sera placée sous la gestion de la Direction de la Cohésion Citoyenne, Service des Maisons de Quartier.

Dans le cadre du projet de la Maison de quartier de la diagonale du Vernet, l'accent va être mis sur l'inclusion numérique des publics les plus éloignés, autour de 2 axes :

- Accès aux droits par le numérique
- Aisance informatique

L'action proposée vise à l'accompagnement des démarches en ligne d'une part, et la sensibilisation aux outils numériques d'autre part.

Le volontaire aura pour mission :

- Accompagner vers l'autonomie dans les démarches dématérialisées
- Accompagner dans les usages numériques
- Sensibiliser et informer sur les services en ligne (Ameli, France Connect, Impôt, Assurance retraite, etc.)
- Lutter contre le non-recours aux droits

#### **Mission 6 : Médiation culturelle au service des publics – 1 volontaire**

Cette mission sera placée sous la gestion de la Direction de la Culture, Service des Publics.

Le Service des publics assure l'organisation de l'accueil de visiteurs du Musée des Arts et des Traditions Populaires (Casa Pairal), du Musée des Monnaies et des Médailles, (Musée Joseph Puig) et du Muséum d'Histoire Naturelle ainsi que la mise en place d'animations et de visites.

Dans le cadre de sa mission et en soutien au chef de service et à l'assistante du Service des publics, le volontaire participera à la gestion quotidienne de cet accueil et à la valorisation des collections.

Il sera amené entre autre à :

- Accompagner la mise en place logistique de l'accueil des visiteurs
- Etre un soutien à l'accueil lors des visites et des animations
- Faciliter l'organisation des réservations et des plannings de visites

#### **Mission 7 : Préservation et valorisation du patrimoine de la Casa Pairal – 1 volontaire**

Cette mission sera placée sous la gestion de la Direction de la Culture, Service des Publics.

Le Musée Casa Pairal est un musée de société, créé en 1963. Chaque année, le musée organise plusieurs expositions ainsi que de nombreuses animations pour mettre en valeur ses collections et les faire connaître à un large public.

Dans le cadre de sa mission et en soutien à la régisseuse, le volontaire participera à la gestion des œuvres et à la valorisation des collections du musée.

Il sera amené entre autre à :

- Participer à l'organisation des différents événements organisés sur le lieu et à la veille technique (vernissage, animations spécifiques.)
- Accompagner la préparation technique des expositions : aide aux recherches

scientifiques en vue des expositions, manipulations des œuvres, montage démontage des expositions

- Aide au récolement des collections.

**Soit un total de 18 volontaires**

Les volontaires recrutés dans le cadre du Service Civique percevront, pour une durée de travail hebdomadaire de 24 heures, une indemnité mensuelle de **580.00 €** plus **107.66€** versés par la commune.

Afin de conduire au mieux cette démarche, il vous est donc proposé :

- 1) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à une demande de renouvellement de l'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales pour l'accueil de volontaires dans le cadre du dispositif du Service Civique.
- 2) d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à procéder au recrutement de **18 volontaires** dans le cadre de ce dispositif
- 3) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

OUI cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

55 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230330-170006-DE-J-J

Accusé reçu le : - 6 AVR. 2023

Affiché le : - 6 AVR. 2023

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire l'Adjoint délégué

